

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00578

**ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) - APPEL A PROJETS EN FAVEUR
DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ESS ET DE LA REDUCTION DES
DECHETS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 51
Nombre de pouvoirs : 15
Nombre de voix : 66

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Bernard LAGET,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221215-D20220057810

Date de mise en ligne : 22 décembre 2022

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Christian JOUVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à M. Denis LAURENT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Christian DUCCESCHI, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) - APPEL A PROJETS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ESS ET DE LA REDUCTION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Dans le cadre de sa politique dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire, Saint-Etienne Métropole a lancé un appel à projets fin 2021 pour soutenir des initiatives en faveur de la réduction des déchets.

Le cadre de cet appel à projets a été approuvé par délibération du Bureau Métropolitain du 21 octobre 2021. Dans le cadre de cette délibération, une subvention d'un montant de 15 000 € a été attribuée à la Fabrique de la transition. Une convention signée entre Saint-Etienne Métropole et la Fabrique de la transition fixe les conditions de versement de la subvention.

Le projet, objet de la subvention, dénommé «Table en transition», consiste en la mise en place d'un label qui engage les restaurateurs du territoire sur la dimension «locale et durable», avec différents critères : mobilité douce pour les livraisons, se fournir en produits locaux et / ou bio, mettre en place un système de gestion des déchets alimentaires pour un retour à la terre, abandonner l'emballage unique au profit de contenants en verre consignés, avoir la possibilité d'utiliser la monnaie locale.

Le projet permettra d'avoir un impact mesurable en matière de réduction des déchets mais également en création de valeur économique et d'attractivité pour le territoire.

Les entreprises du collectif qui se mobilisent sur le projet «Tables en transition» ont dû se réorganiser avec l'intégration de Compost'ond suite à la disparition de l'entreprise Vertucy et avec l'arrivée prochaine de Dabba Consigne sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, comme opérateur d'une solution de consignes en verre.

Ainsi, le collectif est composé des entreprises suivantes : De la ferme au Quartier, les Coursiers Stéphanois, Compost'ond, Le Lien et Dabba Consigne.

Ces éléments ont impacté le calendrier initial de la mise en place des actions. Il est donc proposé de prolonger la durée de la convention d'attribution de la subvention jusqu'au 31 décembre 2023 afin de permettre la réalisation du programme prévisionnel.

Par ailleurs, les acteurs ont décidé de créer une structure spécifique avec la création d'une association dédiée au projet déclaré en Préfecture sous le nom de «Tables en transition».

Il est donc proposé que le bénéficiaire de la subvention qui n'a bénéficié d'aucune avance financière à ce jour, soit désormais l'association «Tables en transition» dont l'objet social unique répond à l'objectif de développer le projet. Par voie de conséquence, la Fabrique de la transition confirme renoncer à la subvention à son nom.

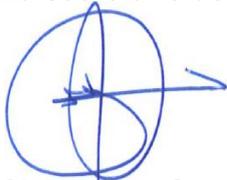
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant n°1 à la convention «Aide en faveur du développement des entreprises à impact social, sociétal et environnemental – Fabrique de la transition» intégrant un délai supplémentaire jusqu'au 31 décembre 2023 et le nouveau bénéficiaire de la subvention, dénommé «Tables en transition»,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant,**
- **la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2022 SERV/65748/PROCE**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

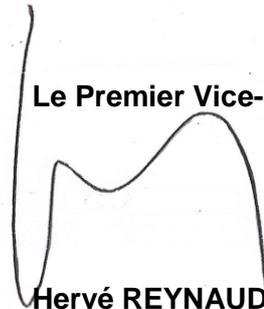
Pour extrait,

La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD